

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale de la Réunion (CRES) a pour mission principale de promouvoir et de coordonner sur l'île les actions émanant du champ de l'Economie Sociale et Solidaire. C'est à ce titre qu'a été réalisé, en partenariat, ce guide à destination de tous les acteurs et professionnels de l'Économie Sociale et Solidaire de la Réunion.

Petit rappel historique...

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale est une association dite « loi 1901 ». Elle œuvre depuis près de vingt ans sur le plan régional pour défendre et développer la coopération, la mutualité et le mouvement associatif. Ce secteur constitue une composante importante de la vie économique et sociale locale avec 3 400 structures et plus de 16 400 salariés identifiés.

La CRES a pour but de favoriser toutes rencontres, échanges et projets communs au profit de ses membres. Elle assure une mission générale de représentation du secteur de l'Economie Sociale à la Réunion.

Depuis 1999, elle est associée à la structuration et à l'animation du secteur, dans le cadre du Plan Pluriannuel de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans cette perspective, elle s'est fixée pour axes de développement :

- la participation active au Réseau d'appui aux porteurs de projet « RAISO » ;
- la mise en place d'un centre de ressources de l'Économie Sociale et Solidaire ;
- la création et le développement d'outils d'observation du secteur ;
- le développement d'outils de communication.

Le 16 décembre 2003, la CRES a signé avec l'Etat et le Département de la Réunion la première **Charte de l'Économie Sociale et Solidaire à la Réunion** (fiche H.1).

Contacts : Mme Katia BABIN, Directrice

M. Frédéric ANNETTE et M. Thierry TECHER, chargés de mission

Chambre Régionale de l'Economie Sociale de la Réunion

30 bis, rue de la Source, 97400 SAINT-DENIS

Tél. : 0262.21.50.60., Fax : 0262.21.50.61.

Courriel : contact@cres-reunion.com

Site : www.cres-reunion.com